

LA NEWSLETTER D'ASF FRANCE

Votre rendez-vous semestriel avec Avocats Sans Frontières France

FOCUS SUR LE PROJET E-RIGHTS

E-RIGHTS : CLOTURE DU PROJET PAR LA CONFERENCE NATIONALE SUR LES DROITS NUMERIQUES



Le projet e-Rights (2023-2026) a considérablement fait progresser **la protection et la promotion des droits numériques au Nigeria** grâce à des actions de plaidoyer, au renforcement des capacités, à l'engagement de parlementaires et des autorités centrales et au dialogue multi-acteurs. Mis en œuvre par Avocats Sans Frontières France en partenariat avec le Centre for Information Technology and Development (CITAD) et Spaces for Change (S4C), le projet a permis de sensibiliser davantage le public à des questions telles que **la vie privée, la liberté d'expression, la protection des données, la cybersécurité et la participation civique en ligne**.

Le projet s'est terminé en janvier 2026 avec des résultats significatifs, parmi lesquels :

- **287 acteurs clés des droits numériques formés** dont 120 activistes, 113 juges et avocats et 54 journalistes.
- **22 soutiens judiciaires directs**, gratuits et adaptés pour des victimes de violations des droits numériques dont **2 cas emblématiques** portés devant la cour de justice de la CEDEAO
- **+300 décideurs politiques** engagés dans le plaidoyer
- **Appui aux réformes** autour des lois sur la cybercriminalité, de la gouvernance de l'IA et de la protection des données.
- **5000 élèves sensibilisés** au cyberharcèlement et aux menaces sur internet et **+2 millions d'internautes** touchés par nos actions de communication sur les droits numériques.



La **conférence nationale sur les droits numériques** organisée en janvier 2026 a constitué un moment fort du projet et a permis de marquer la clôture de cette initiative. Elle a réuni près de 200 participants dont des décideurs politiques, des organisations de la société civile, des praticiens du droit, des universitaires et des professionnels des médias pour discuter de **l'avenir des droits numériques au Nigeria**.

La conférence s'est concentrée sur l'intersection entre l'IA, la confidentialité des données et l'inclusion numérique, le renforcement de la gouvernance démocratique et la sauvegarde des libertés civiques en ligne. Les participants ont souligné la nécessité de **renforcer les protections juridiques, la responsabilité judiciaire, la gouvernance responsable des technologies et la protection contre la censure et la surveillance illégale**. Cet événement a permis de présenter officiellement le rapport sur les droits numériques au Nigeria rédigé par l'équipe d'Avocats Sans Frontières France au Nigeria.

ASF France continue à s'engager pour la promotion et la protection des droits numériques au Nigeria.

LA PAROLE À...

Maitre Patrick Yatchuet, Avocat au Barreau du Cameroun

Dans le cadre du projet **PAGOC** au Cameroun, Avocats Sans Frontières France et ses partenaires ont organisé un cycle de trois formations sur le respect des droits humains dans le milieu carcéral, pour une meilleure prise en charge des personnes privées de liberté et sur l'habeas corpus dans 4 régions clés du Cameroun. Suite à ces sessions de renforcement de capacités, les avocats sont amenés à réaliser mille consultations juridiques à destinations des détenus les plus vulnérables. Voici le témoignage de l'un des participants.

Comment avez-vous connu le projet PAGOC ?

J'ai été formé dans le cadre du projet PAGOC aux côtés d'autres acteurs de la chaîne pénale. La formation était capitale et complète. Elle nous a permis d'appréhender et de maîtriser les pratiques, ainsi que la connaissance des instruments internationaux applicables et ratifiés par le Cameroun. Comme certains de mes confrères, j'ai été désigné pour mener les consultations juridiques dans les centres de détention, ce qui était une sorte d'implémentation de ce que nous avions eu à faire. Sauf que ce n'était ni un essai ni un exercice, c'était un contact réel et direct.

Que retenir-vous de ces consultations juridiques au cœur de la prison ?

Avec l'équipe du projet PAGOC, nous avons pris l'initiative de traverser l'étendue de la prison de New-Bell (prison centrale de Douala), de nous retrouver dans le vécu, la routine de ces détenus là. Il y a un sentiment et une transformation que l'on subit en étant en contact direct avec ces détenus, vous finissez par vous sentir comme ils se sentent. Je n'entrerai pas plus en détails mais à New-Bell j'ai eu à consulter des personnes démentes, des mineurs de moins de 14 ans - c'est à dire des enfants non pénalement punissables - des personnes qui n'ont rien à faire là.

Qu'envisagez-vous pour la suite de l'action judiciaire ?

Dans la prochaine phase du PAGOC, il sera question de rapidement mener certains cas urgents devant les juridictions afin qu'ils puissent accéder à la justice. Plusieurs dossiers de détenus doivent d'ailleurs être pris en charge par des procédures d'Habeas Corpus, car se trouvant en situation totale de détention abusive.

J'ose croire que le PAGOC ne s'arrêtera pas en si bon chemin et que les activités comme celle la vont se multiplier pour que le milieu carcéral camerounais soit transformé et pour que les droits des détenus soient mieux pris en compte.



NOS PARTENAIRES À NOS CÔTÉS !

Remerciements spéciaux

Nous adressons nos plus sincères remerciements à la **Conférence des Bâtonniers**, au **Conseil National des Barreaux**, ainsi qu'à l'ensemble des **Ordres des avocats** qui ont cotisé et fait des dons, notamment ceux d'Agén, de l'Ain, d'Aix-en-Provence, d'Albertville, de Bastia, de Belfort, de Besançon, de Béthune, de Brive, de Caen, de Carcassonne, de Charentes, de Chartres, de Colmar, du Conseil d'État et de la Cour de cassation, de Coutances-Avranches, de Cusset-Vichy, de Dax, de Dijon, de Dunkerque, de Grenoble, de Laval, de Lorient, du Lot, du Mans, de Meaux, de Melun, de Nantes, de Nîmes, d'Orléans, de Pau, de Poitiers, des Pyrénées-Orientales, de Rennes, de Saint-Brieuc, de Saint-Denis de La Réunion, de Saint-Malo-Dinan, de Saint-Nazaire, de Saintes, de Seine-Saint-Denis, de Thonon-les-Bains, de Toulouse, de Tours, de Valenciennes et de Vienne, pour leur générosité et leur engagement solidaire.



ASF France remercie chaleureusement **Samos Volunteers** pour son partenariat et sa collaboration au quotidien avec le **Samos Legal Centre**. Leur soutien nous permet notamment d'organiser nos legal clinics et workshops à Alphaland, et de renforcer ainsi l'accès à l'information et à l'accompagnement juridique pour les personnes exilées à Samos. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur ce partenariat et de poursuivre ensemble nos actions.



ASF France remercie chaleureusement **Civil Rights Defenders** pour son soutien et sa confiance envers le **Samos Legal Centre**. Leur soutien financier nous permet de poursuivre nos activités, de maintenir nos services et de répondre aux besoins des personnes exilées que nous accompagnons à Samos.

Nous sommes particulièrement reconnaissants pour cette confiance, essentielle à la poursuite de nos actions dans un contexte toujours incertain.



Vous souhaitez mobiliser votre entreprise, votre cabinet, votre association ou votre Barreau ?
Contactez-nous au **05.34.31.17.83** ou à l'adresse suivante : secretariat@avocatssansfrontieres-france.org.

LES ACTIVITÉS ESSENTIELLES

FRANCE
TUNISIE
CAMEROUN

- [Mission Droits Humains à Maurice : focus sur les droits LGBTQIA+](#)
- [Libération de Sonia Dahmani : victoire pour la liberté d'expression](#)
- [PAGOC : 18 acteurs unis pour le suivi des conditions de détention](#)
- [Ensemble contre les violences basées sur le genre : retour sur la Quinzaine des droits humains](#)
- [Colloque national sur les peines alternatives au Cameroun](#)
- [Se former aux droits humains en milieu carcéral avec le MOOC PAGOC](#)

GUINÉE
GRÈCE

- [Soutien au mouvement citoyen Jeudi noir](#)
- [Former pour mieux agir face aux violences basées sur le genre](#)
- [10 ans après l'accord UE-Turquie : à Samos, l'accès aux droits reste un enjeu essentiel](#)

NIGERIA

- [ASF France organise un législatif retreat sur les droits numériques au Nigéria](#)
- [Avocats Sans Frontières France France au 7e Symposium sur la protection de la vie privée en Afrique 2025](#)
- [Formation SLAPP à Lagos : renforcer la liberté de la presse](#)



LES TEMPS FORTS DU SEMESTRE

Avocats Sans Frontières France au Grand Procès de la RSE



Le 9 juin dernier, Avocats Sans Frontières France a participé à la **10e édition du Grand Procès de la RSE**, organisé par Planet'RSE Toulouse. Cette année, la RSE était mise en débat autour de ses **relations avec la démocratie**, dans un format inspiré d'un véritable procès, mêlant témoignages, expertises et plaidoiries. Anne Lutun, représentante d'ASF France, a pris part à cette édition en tant qu'avocate de la défense, aux côtés des différents intervenants venus questionner les **enjeux et les limites de la RSE**.

9e Congrès mondial contre la peine de mort

À l'occasion du **9e Congrès mondial contre la peine de mort**, qui s'est tenu à Paris du 30 juin au 2 juillet, Angela Uwandu Uzoma-Iwuchukwu, directrice nationale d'Avocats Sans Frontières France au Nigeria, a participé à un atelier consacré aux **discriminations intersectionnelles** et à **l'approche genre**. Les participants ont notamment étudié trois cas de personnes condamnées à mort au Nigeria, en Iran et en Tanzanie, afin d'analyser l'impact des discriminations dans les condamnations à la peine capitale. Angela a également partagé l'expérience d'ASF France, engagée depuis plus de 15 ans au Nigeria aux côtés de ses partenaires pour lutter contre la peine de mort et promouvoir l'accès à la justice.



8e édition du Prix Simone Veil de la République

En janvier 2026, Anne Lutun, Directrice générale d'Avocats Sans Frontières France, a participé au jury de la **8e édition du Prix Simone Veil de la République française pour l'égalité femmes-hommes**.

Créé en 2019, ce prix met chaque année à l'honneur une personnalité ou un collectif engagé pour **l'égalité** entre les femmes et les hommes et les **droits des femmes** à travers le monde. Pour cette 8e édition, le jury a récompensé le Centre Marta, organisation lettone engagée notamment auprès des femmes et des filles victimes de violences. La remise du prix s'est tenue en mars, en présence notamment d'Isabelle Rome, ambassadrice pour les droits de l'Homme.

Dîner de charité à Copenhague organisé par la Danish Justice Foundation

Le 27 août dernier, Me François Cantier a représenté Avocats Sans Frontières France lors d'une soirée dédiée à la justice et aux droits fondamentaux, organisée à l'**Ambassade de France au Danemark**, à Copenhague, par la **Danish Justice Foundation**. Réunissant une quarantaine de participants, cette soirée a permis de présenter l'engagement d'ASF France en faveur de l'accès à la justice et de la défense des droits fondamentaux à travers le monde, notamment des droits des enfants. Les échanges se sont poursuivis autour d'une **vente aux enchères**, dont les bénéfices seront reversés à ASF France afin de soutenir la poursuite de ses actions auprès des personnes dont les droits sont menacés.



ÇA BOUGE CHEZ ASF FRANCE !

Nous remercions pour leur travail et leur engagement :

- **Juliana OKORO**, Chargée de communication e-Rights (Nigéria)
- **Julie LAFORE**, assistante coordination de projet
- **Victoria BAL**, assistante administrative et comptable
- **Talia MATUMONA**, assistante de communication
- **Simon OMADA** responsable administratif et financier (Nigéria)
- **Lucile MACE**, cheffe de projet (Grèce)
- **KHATTARI Yasmine**, caseworker (Samos)
- **HUMEZ Eloïse**, caseworker (Samos)
- **DAHI Marine**, caseworker (Samos)

Et nous souhaitons la bienvenue à :

- **Mercedes LONARDI**, chef de projet (Samos)
- **Louise ROSIN**, caseworker (Samos)
- **Myriam BEN SALEM VIEDMA**, caseworker (Samos)
- **Morgann TRIQUENEAUX**, project manager (Laos)
- **Chanelle BOUKHATEM**, assistante de communication
- **Dédé AHYI**, assistante coordination de projet
- **Rayan BOISSIERE**, assistant administratif et comptable

REJOIGNEZ-NOUS !

En adhérant, vous marquez votre engagement pour la défense des droits fondamentaux et vous agissez concrètement pour la défense des droits humains !

L'adhésion se fait sur l'année civile 2026.

J'ADHÈRE À ASF FRANCE

